

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ACTIF (Modèle Normal)

Exercice clos le : 31/12/2025

ACTIF	EXERCICE 31/12/2025			EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2024
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	4 575 533,22	3 105 438,86	1 470 094,36	1 425 634,66
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 575 533,22	3 105 438,86	1 470 094,36	1 425 634,66
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	255 342 587,46	4 870 383,16	250 472 204,30	250 707 108,87
- Immobilisations en recherche et développement				
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	65 825 871,84	4 870 383,16	60 955 488,68	61 190 393,25
- Fonds commerciaux	189 516 715,62		189 516 715,62	189 516 715,62
- Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	519 978 247,33	386 395 179,44	133 583 067,89	147 870 937,92
- Terrains	52 590 144,70		52 590 144,70	52 590 144,70
- Constructions	160 681 257,06	125 436 868,67	35 244 388,39	42 297 026,34
- Installations techniques, matériel et outillage	282 287 725,29	238 434 256,32	43 853 468,97	47 324 533,57
- Matériel de transport	10 411 989,38	10 310 322,37	101 667,01	101 667,01
- Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	13 971 994,24	12 213 732,08	1 758 262,16	1 916 912,97
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours	35 136,66		35 136,66	3 640 653,33
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	736 827 629,60	35 175 500,00	701 652 129,60	701 652 129,60
- Prêts immobilisés	150 000,00		150 000,00	150 000,00
- Autres créances financières	1 218 680,80		1 218 680,80	1 218 680,80
- Titres de participation	735 432 948,80	35 175 500,00	700 257 448,80	700 257 448,80
- Autres titres immobilisés	26 000,00		26 000,00	26 000,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
- Diminution des créances immobilisées				
- Augmentation des dettes de finance				
TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 516 723 997,61	429 546 501,46	1 087 177 496,15	1 101 655 811,05
STOCKS (f)	177 009 914,00		177 009 914,00	206 896 469,03
- Marchandises	95 155 799,00		95 155 799,00	122 645 637,25
- Matières et fournitures consommables	49 905 691,00		49 905 691,00	57 026 420,38
- Produits en cours	24 784 624,00		24 784 624,00	18 518 485,04
- Produits interm. et produits resid.	7 163 800,00		7 163 800,00	8 705 926,36
- Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	1 154 445 732,47	43 196 213,61	1 111 249 518,86	1 087 696 552,93
- Fournis, débiteurs, avances et acomptes	10 624 485,46		10 624 485,46	11 849 384,63
- Clients et comptes rattachés	240 516 396,32		240 516 396,32	226 324 960,39
- Personnel	8 488 895,11		8 488 895,11	4 046 748,34
- Etat	65 603 013,40		65 603 013,40	68 414 240,93
- Comptes d'associés				
- Autres débiteurs	828 986 449,16	43 196 213,61	785 790 235,55	776 731 065,48
- Compte de régularisation actif	226 493,02		226 493,02	330 153,16
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	57 532,38		57 532,38	57 532,38
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Éléments circulants)	1 409 419,61		1 409 419,61	881 077,81
TOTAL II (f+g+h+i)	1 332 922 598,46	43 196 213,61	1 289 726 384,85	1 295 531 632,15
TRESORERIE - ACTIF	139 023 795,66		139 023 795,66	117 602 437,30
- Chèques et valeurs à encaisser	1 300 099,40		1 300 099,40	1 315 599,40
- Banques, T.G. & C.C.O.P	137 616 419,57		137 616 419,57	116 226 656,59
- Caisse, régies d'avances et accreditifs	107 276,69		107 276,69	60 181,31
TOTAL III	139 023 795,66		139 023 795,66	117 602 437,30
TOTAL GENERAL I+II+III	2 988 670 391,73	472 742 715,07	2 515 927 676,66	2 514 789 880,50

BILAN PASSIF (Modèle Normal)

Exercice clos le : 31/12/2025

PASSIF	EXERCICE 31/12/2025		EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2024
	CAPITAUX PROPRES	1 522 579 729,92	
- Capital social ou personnel (1)	114 138 800,00		114 138 800,00
- Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé			
- Prime d'émission, de fusion, d'apport	955 539 200,00		955 539 200,00
- Ecarts de réévaluation			
- Réserve légale	11 413 880,00		11 413 880,00
- Autres réserves	1 800 000,00		1 800 000,00
- Report à nouveau (2)	449 157 462,84		472 665 615,83
- Résultats nets en instance d'affectation (2)			
- Résultat net de l'exercice (2)	-9 469 612,92		-23 508 152,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	1 522 579 729,92		1 532 049 342,84
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)			
- Subventions d'investissement			
- Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (c)	146 199 955,89		157 286 391,43
- Emprunts obligataires			
- Autres dettes de financement	146 199 955,89		157 286 391,43
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)			
- Provisions pour risques			
- Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)			
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 668 779 685,81		1 689 335 734,27
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	217 231 961,35		208 580 574,07
- Fournisseurs et comptes rattachés	122 999 748,14		116 092 778,78
- Clients, créanciers, avances et acomptes			
- Personnel	8 815 696,74		3 995 197,97
- Organismes sociaux	4 538 660,36		4 654 621,15
- Etat	2 672 034,94		4 826 314,32
- Comptes d'associés	800 008,33		2 192 122,97
- Autres créances	71 486 129,74		69 584 715,73
- Comptes de régularisation - passif	5 919 683,10		7 234 823,15
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	1 409 419,61		881 077,81
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Éléments circulants)	560 681,58		2 274 891,32
TOTAL II (f+g+h)	219 202 062,54		211 736 901,96
TRESORERIE - PASSIF	627 945 928,31		613 717 244,27
- Crédits d'escompte	1 817 030,35		1 536 865,94
- Crédit de trésorerie	80 231 429,15		161 667 329,26
- Banques (soldes créditeurs)	545 897 468,81		450 513 049,07
TOTAL III	627 945 928,31		613 717 244,27
TOTAL I+II+III	2 515 927 676,66		2 514 789 880,50

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes Modèle Normal)

Exercice clos le : 31/12/2025

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2 31/12/2025	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2024
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
- Ventes de marchandises				
- Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	688 370 924,69		688 370 924,69	806 449 256,64
- Variation de stock de produits(1)	-2 396 716,78		-2 396 716,78	-59 510 208,89
- Immobilisations produites pour l'entreprise pour elle-même				
- Subvention d'exploitation				
- Autres produits d'exploitation	2 472 215,11		2 472 215,11	3 473 092,17
- Reprises d'exploitation; transfert de charges				
TOTAL I	688 446 423,02		688 446 423,02	750 412 139,92
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
- Achats revendus de marchandises(2)	6 766,20		6 766,20	
- Achat consommés de matières et de fournitures(2)	455 060 030,14	1 716 768,02	456 776 798,16	527 580 903,85
- Autres charges externes	46 457 342,75	699 144,03	47 156 486,78	49 678 948,04
- Impôts et taxes	2 169 739,65	157 723,25	2 327 462,90	2 249 140,15
- Charges de personnel	149 312 090,36	1 500,00	149 313 590,36	158 471 590,63
- Autres charges d'exploitation	700 000,00		700 000,00	700 000,00
- Dotations d'exploitation	20 374 920,93		20 374 920,93	20 613 267,81
TOTAL II	674 080 890,03	2 575 135,30	676 656 025,33	759 293 850,48
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 790 397,69	-8 881 710,56
IV. PRODUITS FINANCIERS				
- Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	2 317 410,60		2 317 410,60	13 424 789,82
- Gains de change	4 087 842,26		4 087 842,26	3 516 270,23
- Intérêts et autres produits financiers	26 299 232,14		26 299 232,14	25 091 320,03
- Reprises financières; transfert de charges	881 436,57		881 436,57	223 738,03
TOTAL IV	33 585 921,57		33 585 921,57	42 256 118,11
V. CHARGES FINANCIÈRES				
- Charges d'intérêts	35 715 701,65	1 275 326,92	36 991 028,57	39 174 386,26
- Pertes de changes	5 220 204,79		5 220 204,79	7 475 954,45
- Autres charges financières				
- Dotations financières	1 409 419,61		1 409 419,61	881 436,57
TOTAL V	42 345 326,05	1 275 326,92	43 620 652,97	47 531 777,28
VI. RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-10 034 731,40	-5 275 659,17
VII. RESULTAT COURANT (III+VI)			1 755 666,29	-14 157 369,73
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
- Produits des cessions d'immobilisations				20 000,00
- Subventions d'équilibre				
- Reprises sur subventions d'investissement				
- Autres produits non courants	259 466,69	7 450 059,53	7 709 526,22	4 250 230,06
- Reprises non courantes; transferts de charges				
TOTAL VIII	259 466,69	7 450 059,53	7 709 526,22	4 270 230,06
CHARGES NON COURANTES				
- Valeurs nettes d'amort. des immo cédées				
- Subventions accordées				
- Autres charges non courantes	11 405 867,38	5 700 795,05	17 106 662,43	10 935 531,32
- Dotations non courantes aux amortiss. et provision				
TOTAL IX	11 405 867,38	5 700 795,05	17 106 662,43	10 935 531,32
X. RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-9 397 136,21	-6 665 301,26
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			-7 641 469,92	-20 822 670,99
XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS			1 828 143,00	2 685 482,00
XIII. RESULTAT NET (XI - XII)			-9 469 612,92	-23 508 152,99
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			725 741 870,81	796 938 488,09
XV. TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			739 211 483,73	820 446 641,08
XVI. RESULTAT NET (XIV - XV)			-9 469 612,92	-23 508 152,99

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

Retrouvez le Rapport Financier Annuel à partir du 30 Avril 2026 sur le lien suivant :
<https://unimergroup.com/rapports/>

Retrouvez les commentaires sur les réalisations dans le communiqué de presse du 30 mars 2026 sur le lien suivant :
https://unimergroup.com/i/communiqués-financiers/2025/Communication_Financiere_Resultats_Annuels_2025_Unimer.pdf



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025
BILAN CONSOLIDÉ (Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

ACTIF	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
ACTIF IMMOBILISÉ		
• Immobilisation en non-valeur	45 097	34 405
• Ecart d'acquisition	136 060	163 299
• Immobilisations incorporelles	216 720	216 926
• Immobilisations corporelles	401 095	440 782
• Titre mis en équivalence	681 234	643 577
• Immobilisations financières	10 666	10 558
• Impôts différés actifs	3 246	3 246
	1 494 119	1 512 794
ACTIF CIRCULANT		
• Stocks et en-cours	299 779	338 021
• Clients et comptes rattachés	235 152	258 264
• Autres créances et comptes de régularisation	231 148	447 273
• Valeurs mobilières de placement	134	187
	766 212	1 043 744
TRÉSORERIE - ACTIF	213 400	191 140
Total de l'actif	2 473 731	2 747 678

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

Compte de résultat consolidé	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Produits d'exploitation	1 078 650	1 216 533
Chiffre d'affaires	1 084 727	1 259 642
Variation de stocks de produits	(11 233)	(48 277)
Autres produits d'exploitation	5 155	5 168
Charges d'exploitation	(1 096 687)	(1 219 810)
Achats et autres charges externes	(754 981)	(878 916)
Impôts et taxes	(12 061)	(6 990)
Charges de personnel	(261 979)	(276 646)
Autres charges d'exploitation	(1 597)	(1 854)
Dotations d'exploitation	(66 068)	(55 405)
Résultat d'exploitation	(18 037)	(3 278)
Résultat financier	(49 641)	(54 323)
Résultat courant des entreprises intégrées	(67 678)	(57 600)
Résultat non courant	12 648	(7 717)
Résultat avant impôt	(55 030)	(65 318)
Impôt sur le résultat	(8 742)	(11 518)
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(63 771)	(76 836)
DEA des écarts d'acquisition	(27 240)	(27 240)
QP des sociétés mises en équivalence	102 064	75 923
Résultat net de l'ensemble consolidé	11 053	(28 152)
Résultat net part du Groupe	(31 940)	(81 242)
Intérêts minoritaires dans le résultat	42 994	53 089

BILAN CONSOLIDÉ (Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

PASSIF	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
• Capital	114 139	114 139
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	955 539	955 539
• Réserves consolidées	145 486	228 747
• Ecart de conversion	(2 171)	(4 974)
• Résultat consolidé	11 053	(28 152)
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 224 047	1 265 299
• Dont : Capitaux propres part du groupe	919 333	963 761
Intérêts minoritaires	304 714	301 538
Subventions d'investissement	-	-
• Dettes de financement	316 612	346 605
• Provisions pour risques et charges	-	-
• Impôts différés passifs	2 853	2 989
	319 465	349 593
PASSIF CIRCULANT		
• Fournisseurs et comptes rattachés	219 213	154 852
• Autres dettes et comptes de régularisation	56 103	327 568
	275 316	482 420
TRÉSORERIE - PASSIF	654 903	650 365
Total du passif	2 473 731	2 747 678

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

31 Décembre 2025

SOCIÉTÉS	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation
UNIMER SA	100,00%	100,00%	Société mère
TOP FOOD	99,98%	99,98%	IG
INVESTIPAR	100,00%	100,00%	IG
VCR LOGISTICS	100,00%	100,00%	IG
Groupe RETAIL	25,31%	25,31%	MEE
ALMAR	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	100,00%	100,00%	IG
VANELLI MAROC	100,00%	100,00%	IG
DÉLIMAR	99,14%	99,14%	IG
BELDIVA	76,00%	76,00%	IG
F PARTNERS	100,00%	100,00%	IG
SMCA	60,00%	60,00%	IG
UNIMER DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
PELAGIC PIONNIERE	35,00%	50,00%	IG
SIRIUS PELAGIC	50,00%	50,00%	IG
OPTIFISH	60,00%	60,00%	IG
SNCP	73,45%	73,45%	IG
UNIMER PROTEINS	100,00%	100,00%	IG
UNIMER AFRICA	100,00%	100,00%	IG
UNIMER MAURITANIE	70,00%	70,00%	IG
CONSERVERIE PELAGIQUE DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES	100,00%	100,00%	IG

IG : Intégration globale
MEE : Mise en équivalence

• Retrouvez le Rapport Financier Annuel à partir du 30 Avril 2026 sur le lien suivant :

<https://unimergroup.com/rapports/>

• Retrouvez les commentaires sur les réalisations dans le communiqué de presse du 30 mars 2026 sur le lien suivant :

https://unimergroup.com/i/communiqués-financiers/2025/Communication_Financiere_Resultats_Annuels_2025_Unimer.pdf


RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2025

Rapport Général des Commissaires aux Comptes (Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025)

Aux Actionnaires de la Société
UNIMER S.A.
Km 11, Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252 – Casablanca

**Rapport général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société UNIMER S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.522.579.729,92 dont une perte nette de MAD 9.469.612,92.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société UNIMER S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Fidarc
Grant Thornton
7 Boulevard Othman Saïoud
20160 Casablanca

H2B EXPERTS
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

1. Risque identifié

Les titres de participation et les créances rattachées enregistrent au bilan au 31 décembre 2025 des montants nets respectifs de KMAD 700.257 et KMAD 851.627. Ils représentent, ainsi, les postes les plus significatifs de l'actif de la société.

A la date d'entrée, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées aux participations sont, pour leur part, comptabilisées à leur valeur nominale.

Lors de chaque clôture, la société procède à l'évaluation de la valeur actuelle de ces titres tenant compte de la situation financière des participations, de leurs rentabilités à la clôture, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation et de leurs perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et ces créances sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, des perspectives de leurs évolutions ou de leurs valeurs probables de cession. L'estimation de l'utilité des participations requiert, ainsi, une appréciation plus ou moins subjective du management dans son choix des critères à considérer selon la nature de l'activité et le contexte de chaque participation.

Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clés d'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction à cet égard.

2. Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que les valeurs déterminées par la direction sont fondées sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nos travaux ont consisté à :

- Vérifier que les quotes-parts des capitaux propres retenus concordent avec les comptes arrêtés des filiales ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos diligences ont consisté à :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des filiales concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;

Fidarc
Grant Thornton
7 Boulevard Othman Saïoud
20160 Casablanca

H2B EXPERTS
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique au moment de l'établissement des comptes ;
- Comparer les provisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier le caractère raisonnable des provisions antérieurement fixées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Fidarc
Grant Thornton
7 Boulevard Othman Saïoud
20160 Casablanca

H2B EXPERTS
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat et Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON
FIDARC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. Othman Saïoud
Casablanca
Tél : 05 22 94 28 95 - Fax : 05 22 28 99 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

H2B EXPERTS
H2B EXPERTS SARL
Rue Oued Bahi
Bâtiment E, Agdal 3 / Agdal - Rabat
RC : 88597-07 / 25795170
IF : 33414K SBAA
Associé

Retrouvez le Rapport Financier Annuel, incluant le Rapport ESG sur le lien suivant :

<https://unimergroup.com/communiqués-financiers/>

Retrouvez les états financiers dans le communiqué de presse du 31 mars 2026 sur le lien suivant :

https://unimergroup.com/i/communiqués-financiers/2025/Communication_Financiere_RFA_2025.pdf


Retrouvez les commentaires sur les réalisations dans le communiqué de presse du 30 mars 2026 sur le lien suivant :

https://unimergroup.com/i/communiqués-financiers/2025/Communication_Financiere_Resultats_Annuels_2025_Unimer.pdf



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2025


**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états de synthèse consolidés
(Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025)**



GROUPE UNIMER

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025



Aux Actionnaires de la Société
UNIMER S.A.
Km 11, Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société UNIMER S.A. et de ses filiales (Groupe UNIMER), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidés, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.224.047 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 11.053.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.


Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.


Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat et Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Maroc, Casablanca
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Tél : 05 22 54 88 00 Fax : 05 22 29 08 70

H2B EXPERTS
H2B EXPERTS SARL
Rue Oued Raht-Rési, Kays
Imm. E, Apt 3 - Abdal - Rabat
RC : 88591 - IF : 25795170
F : 334400 - C.V.S. : 89475

Faïçal MEKOUAR
Associé

Tarik SBAA
Associé

- Retrouvez le Rapport Financier Annuel, incluant le Rapport ESG sur le lien suivant : <https://unimergroup.com/communiqués-financiers/>
- Retrouvez les états financiers dans le communiqué de presse du 31 mars 2026 sur le lien suivant : https://unimergroup.com/i/communiqués-financiers/2025/Communication_Financiere_RFA_2025.pdf
- Retrouvez les commentaires sur les réalisations dans le communiqué de presse du 30 mars 2026 sur le lien suivant : https://unimergroup.com/i/communiqués-financiers/2025/Communication_Financiere_Resultats_Annuels_2025_Unimer.pdf

